

« celui de l'avoir fait... Quant à cet *Imberbe juvenis* qui vous fait un procès, qu'il ne se montre plus chez moi ! »

Toutes les marques de protection que j'ai reçues depuis de Son Éminence ont répondu à ces paroles. Cependant notre homme n'a pas encore retiré sa requête, et notre procès en est resté là jusqu'ici. On me dit qu'il croit n'être jugé qu'au carême prochain, mais si notre archevêque, qui n'est que bonté pure, ne réussit pas à l'en détourner absolument, je vais moi-même presser ce jugement qui, d'ailleurs, exigera bien du temps, vu la marche que je dois nécessairement prendre. Ce monsieur évite, autant qu'il le peut, d'entrer dans le fond; il se plaint des injures qu'il prétend trouver dans ma critique; mais ces injures sont d'avoir déchiré la Genèse, de nous forger une histoire parfaitement contraire aux premières pages de la révélation, de nous avoir donné des idées propices aux matérialistes. Il est évident que ce ne sont pas là des injures, si son livre et sa doctrine autorisent ces qualifications. C'est donc de sa doctrine qu'il faut d'abord juger, et par conséquent il nous faut les commissaires de la Sorbonne qu'il a raison de redouter, mais qui ne me seront pas refusés. Il a voulu avoir au moins un docteur pour lui. Ce docteur de Sorbonne, très estimé, ne lui a donné, malgré toutes les sollicitations, que dix observations qui reviennent absolument à ma critique et j'en ai une lettre qui constate combien il a désapprouvé son ouvrage. Tout cela n'est rien encore respectivement à la défense que j'ai à lui opposer s'il ne retire sa requête.

Vous me faites dire ce que je n'ai point dit; vous interprétez mal ce que j'ai dit; ce que j'ai dit, fût-il susceptible de vos interprétations, je suis prêt à le soutenir. Tous ces reproches que vous croyez y voir, que par ménagement j'avais mis dans la bouche de l'enthousiasme, vous les méritez tous, et je vous les fais, à présent, en mon nom.

Voilà quelle sera ma défense et j'espère l'appuyer si bien que, certainement, M. Soulavie ne s'applaudira pas de m'y avoir forcé. Un parallèle de ses opinions et de celles que la Sorbonne a déjà proscrites, de sa doctrine et de celle de Moïse, mettrait le tout en évidence. Mais on commence à croire qu'il ne me forcera pas d'en venir à ce point. Quoi qu'il en soit, je le crains si peu que si la vanité me conduisait, je ne désirerais rien tant que ce procès.

Comme il ne reste plus qu'un très petit nombre d'exemplaires des *Helviennes*, dès la semaine prochaine, je vais en commencer une troisième édition du premier volume et une seconde des deux autres. Mais